

Choisir son type de document dans DI-fusion



Il est nécessaire de choisir correctement le type de document à décrire dans DI-fusion car le système adaptera les informations demandées en fonction de ce choix. Par exemple, le type *article dans une revue avec comité de lecture* permet d'indiquer dans quelle revue l'article a été publié, alors qu'aucun titre de revue ne peut être attribué si le type *monographie ouvrage à titre de seul auteur* a été sélectionné. De plus, il n'est **pas possible de modifier le type d'un document en cours d'encodage**.

Par ailleurs, choisir le bon type de document permet d'obtenir une liste de publications correcte, qui pourra être immédiatement utilisée pour produire le CV ULB, les dossiers FNRS ... et pour l'évaluation de la Recherche.

Table des matières

1.	Livre ou partie de livre.....	3
1.1.	Ouvrage à titre de seul auteur	3
1.2.	Ouvrage en collaboration.....	3
1.3.	Direction d'ouvrage.....	4
1.4.	Partie d'ouvrage collectif.....	4
1.5.	Traduction	4
2.	Articles.....	5
2.1.	Article publié dans une revue avec comité de lecture	6
2.2.	Article publié dans une revue sans comité de lecture	6
2.3.	Compte rendu.....	6
2.4.	Lettre à l'éditeur.....	7
3.	Colloque ou conférence	7
3.1.	Direction d'actes de colloque	8
3.2.	Contribution publiée dans des Actes	8
3.3.	Communication non publiée	8
3.4.	Poster de conférence	9

3.5.	Abstract de conférence	9
4.	Travail de recherche	9
4.1.	Mémoire (non publié)	10
4.2.	Thèse	10
4.3.	Rapport de recherche.....	10
4.4.	Partie d'un rapport de recherche.....	10
4.5.	Travail de séminaire de recherche / working paper	11
5.	Activités de vulgarisation	11
5.1.	Article de presse ou de vulgarisation	11
5.2.	Emission.....	12
6.	Support de l'enseignement	12
6.1.	Syllabus.....	12
6.2.	Cours.....	12
7.	Autres	13
7.1.	Brevet	13
7.2.	Autres	13

Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à **contacter l'équipe DI-fusion** l'adresse suivante :

difusion@ulb.be

1. Livre ou partie de livre

Je suis l'**auteur** du livre :

- je l'ai écrit seul, il s'agit [d'ouvrage à titre de seul auteur](#)
- je l'ai écrit en collaboration avec d'autres chercheurs, il s'agit [d'un ouvrage en collaboration](#).

Cas particulier : si j'ai traduit l'ouvrage d'un autre auteur, c'est [une traduction](#).

Je suis l'éditeur scientifique du livre :

- s'il est lié à un **colloque**, il s'agit d'une [direction d'actes de colloque](#) (Voir chapitre 3.1)
- **dans les autres cas**, c'est une [direction d'ouvrage](#).

1.1. Ouvrage à titre de seul auteur

Définition :

Livre dont vous êtes l'unique auteur.

Si votre thèse a été publiée, vous pouvez encoder la référence de la version publiée sous cette rubrique.

Exemple de référence¹

DEVROEY, Jean-Pierre. L'Eclair d'un bonheur. Une histoire de la vigne en Champagne, Paris-Lyon: La Manufacture, 1989, 209 p.

1.2. Ouvrage en collaboration

Définition :

Livre rédigé par plusieurs auteurs.

Exemple de référence

MARTIN, Alain, PRIMAVESI, Oliver. L'Empédocle de Strasbourg (P. Strasb. gr. Inv. 1665-1666). Introduction, édition et commentaire. With an English Summary. Strasbourg - Berlin, Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg - W. de Gruyter, 1999, XII-398 p., fig., 6 pl.

¹ Les exemples de références sont composés d'un maximum d'informations. L'ensemble des données introduites dans DI-fusion seront visibles dans les notices détaillées de l'interface de recherche, mais pas nécessairement dans les listes de publications au format APA (<http://www.apastyle.org/>). Pour les ouvrages à titre de seul auteur, la série et la tomaisson apparaissent uniquement dans la notice détaillée ; l'APA ne recommande pas que ces informations apparaissent dans la citation d'un Ouvrage à titre de seul auteur.

1.3. Direction d'ouvrage

Définition :

Ouvrage collectif dont vous avez dirigé la réalisation, dont vous êtes l'éditeur scientifique (seul ou avec d'autres personnes).

Cette mention est souvent utilisée pour un volume rassemblant les contributions de plusieurs chercheurs (sous la forme d'articles ou de chapitres, par exemple un volume d'hommage à un professeur) ou pour un dictionnaire, une encyclopédie, etc.

Conseils :

- Les éditeurs scientifiques qui ont dirigé l'ouvrage sont encodés dans le champ Auteurs.
- Si vous avez édité un numéro spécial de revue, vous pouvez également l'encoder ici et indiquer le titre de la revue et son numéro dans les champs Nom de la série et Numéro au sein de la série.

Exemple de référence

Le seigle (Secale cereale). Histoire et ethnologie, édité par Jean-Pierre DEVROEY, Jean-Jacques VAN MOL et Claire BILLEN, Treignes, Ecomusée de Treignes, 1995, 255 p. (Publications du Centre belge d'histoire rurale, n° 112).

1.4. Partie d'ouvrage collectif

Définition

Chapitre ou article faisant partie d'un ouvrage rédigé par plusieurs auteurs différents. Il peut s'agir d'un chapitre ou d'un article publié dans un livre, une encyclopédie, un dictionnaire, etc.

Exemple de référence

BERGMANN P., MANICOURT D., MARTIN P. Regional bone calcium turnover rate in rheumatoid arthritis: comparison with the disease activity. In: Advances in Inflammation Research, vol. 3: Rheumatoid arthritis, Ed. S. Gorini, Raven Press, NY, Op. 303 312, 1981.

1.5. Traduction

Définition

Utilisez ce type de document si vous avez traduit un livre rédigé par un autre auteur. Par contre, si votre ouvrage a été traduit, nous vous conseillons d'encoder son édition originale dans les ouvrages à titre de seul auteur et d'indiquer en note : traduit en anglais,...

Conseils :

- encodez la référence de l'ouvrage original dans le champ note

- pour les autres types de publications, pour lesquelles l'auteur ULB n'est que traducteur, l'auteur ULB sera indiqué comme auteur de la publication et il faut indiquer en note le noms des vrais auteurs.

Exemple de référence

BIZET, J.-P., ETTINGER, J.-C., GINSBURGH, Victor, Introduction à la Comptabilité. Paris : InterEditions, 1978. Traduction de: R.N. Anthony, Essentials of Accounting: A Programmed Text, Reading, Mass.: Addison-Wesley, 1976.

2. Articles

Mon article ou chapitre est (ou destiné à être) **publié dans un livre** → [partie d'ouvrage collectif](#) (Voir chapitre 1).

Mon article est (ou destiné à être) **publié dans une revue** :

- c'est une revue **scientifique** :
 - c'est un compte rendu (c'est-à-dire un résumé critique d'un document nouvellement publié ou un résumé d'une conférence) → [compte rendu](#)
 - en sciences exactes : c'est une lettre adressée à l'éditeur en réponse à un article, qui sera publiée dans la revue → [lettre à l'éditeur](#)
 - en sciences de la santé : c'est le résumé d'une conférence → [abstract de conférence](#) (Voir chapitre 3)
 - dans les autres cas, c'est un [article publié dans une revue avec comité de lecture](#) ou un [article dans une revue sans comité de lecture](#).
- c'est une revue **non scientifique** → [article de presse ou de vulgarisation](#) (Voir chapitre 5)

Mon article est uniquement **publié sur le Web** (dans une archive thématique par exemple) et je n'ai pas l'intention de demander sa parution dans un livre ou dans une revue → [Travail de séminaire de recherche/ working paper](#) (Voir chapitre 4)

Mon article a fait l'objet d'un numéro spécial d'une revue -> [direction d'ouvrage](#) (Voir chapitre 1)

J'ai traduit mon article dans une autre langue :

- si la traduction est parue dans une autre revue que l'article initialement publié, il faudra l'encoder comme article publié dans une revue (voir plus haut)
- si la traduction est parue dans la même revue que l'article initialement publié, l'information peut être ajoutée en note dans la référence décrivant l'article initialement publié.

Utilisez aussi le type article publié dans une revue avec comité de lecture ou un article dans une revue sans comité de lecture si votre article correspond à :

- une communication lors d'un colloque incluant la mention d'un titre de revue et une numérotation
- un abstract de conférence incluant la mention d'un titre de revue et une numérotation
- un poster incluant la mention d'un titre de revue et une numérotation.

D'une façon générale, utilisez un des types articles lorsque votre travail est publié dans une revue, quel que soit la forme de son contenu (résumé, dossier de presse, etc.).

2.1. Article publié dans une revue avec comité de lecture

Définition

Article destiné à être publié dans une revue où les textes sont soumis pour publication et doivent être avalisés par un comité de lecture pour être diffusés (après parfois plusieurs remaniements). Placez ici à la fois vos articles publiés dans des revues et nationales et internationales.

Choisissez également ce type de document pour :

- les *conference papers* correspondant à une communication lors d'un colloque incluant la mention d'un titre de revue et une numérotation (vous pouvez dans ce cas indiquer dans le champ Note générale les informations concernant la conférence : nom de la conférence, éditeur scientifique, etc.) ;
- les *abstract de conférence* incluant la mention d'un titre de revue et une numérotation.

Conseils :

- En économie : les mimeo sont des versions soumises pour publication des articles.
- En droit : les notes et chroniques peuvent être considérées comme des articles.

Exemple de référence

Ph. Vincke. "Aggregation of preferences and voting schemes", European Journal of Operational Research, V. 9, n° 1, 1982.

2.2. Article publié dans une revue sans comité de lecture

Définition

Article destiné à être publié dans une revue où les textes ne sont pas avalisés par un comité de lecture. Il se différencie des articles de presse et de vulgarisation par le fait qu'il est publié dans une revue scientifique. Placez ici à la fois vos articles publiés dans des revues nationales et internationales.

Exemple de référence

DEVROEY, Jean-Pierre. « La villa Floriacus et les biens de l'abbaye des Fossés en Rémois", Revue belge de Philologie et d'histoire, 82, 2004, pp. 809-838.

2.3. Compte rendu

Définition

Résumé critique d'un document récemment publié (review en anglais).

Le compte rendu est un type particulier d'article dont le titre contient la totalité de la référence bibliographique de la publication ou de la conférence concernée.

Ce type de document peut également résumer l'état actuel de la recherche sur un sujet particulier (*review article* en anglais)

Exemple de référence

BROUWER, Christian. « GRÉGOIRE LE GRAND, Registre des lettres (Livres I et II), introd., éd., trad. et appendices P. Minard, 2 vol., Paris, 1991 (Sources chrétiennes 370-371) », *Revue belge de philologie et d'histoire* 72, 1994, p. 954.

2.4. Lettre à l'éditeur

Définition

Lettre adressée à un éditeur en réponse à un article ; on rencontre ce type de publication plutôt dans le domaine des sciences exactes.

Exemple de référence

Beryllium disease: assessment with CT

P.A. GEVENOIS, R. Vande Weyer, P. De Vuyst

Radiology 1994; 193: 283-284

3. Colloque ou conférence

Ma **conférence est publiée** dans des Actes de colloque → [contribution publiée dans des actes](#).

Ma **conférence n'est pas publiée** dans des Actes (j'en ai juste donné une présentation orale) :

- en sciences biomédicales : ma conférence se présente sous la forme d'un poster (affiche destinée à être disposée sur un panneau lors d'un colloque pendant un créneau horaire donné. Les autres chercheurs peuvent alors examiner les affiches et discuter librement avec leurs auteurs) → [poster de conférence](#).
- dans les autres cas, c'est une [communication non publiée](#).

Ma conférence ne comporte qu'un titre, un lieu de conférence et une date de conférence mais aucune information relative à une publication → communication non publiée.

Ma conférence comprend un titre d'ouvrage et des éditeurs scientifiques → contribution publiée dans des actes.

Ma conférence, prononcée à un colloque, mentionne également un titre de revue et une numérotation → article publié dans une revue avec comité de lecture

J'ai rédigé un **compte rendu** (résumé) **du colloque** → [compte rendu](#) (Voir chapitre 2).

Je suis l'éditeur scientifique **d'Actes de colloque** (j'en ai dirigé la réalisation) → [direction d'actes de colloque](#) (voir chapitre 2).

3.1. Direction d'actes de colloque

Définition

Forme particulière de livre recensant la version écrite des conférences prononcées lors d'un colloque. Vous êtes le directeur/l'éditeur scientifique qui a dirigé la réalisation de l'ouvrage (en anglais : proceedings).

Exemple de référence

P.-J. Courtois and G. Latouche, editors. PERFORMANCE '87, Proceedings of the 12th IFIP WG 7.3 International Symposium on Computer Performance Modelling, Measurement and Evaluation, Brussels, Belgium, 7-9 December 1987. North_Holland, Amsterdam, 1988, 571 p.

3.2. Contribution publiée dans des Actes

Définition

Version écrite d'une conférence prononcée lors d'un colloque, qui été publiée dans un volume d'actes consacré à ce colloque.

Conseil :

- Encodez également sous ce type de document, les *Conference papers* correspondant à une communication lors d'un colloque incluant un titre d'ouvrage et des éditeurs scientifiques.

Exemple de référence²

DEVROEY, Jean-Pierre. Histoire économique et sociale du haut moyen âge : les tendances majeures de la recherche depuis la seconde guerre mondiale dans le monde franc. In HAMESSE, J. (sous la dir.). Actes du 1er Congrès européen d'études médiévales, Spoleto, 27-29 mai 1993. Louvain-la-Neuve, 1995, p. 181-216 (Textes et études du Moyen Age, 3).

3.3. Communication non publiée

Définition

Conférence non publiée (sous sa version textuelle, power point, vidéo,...).

Conseil :

- Encodez également sous ce type de document, les *Conference papers* ne comportant qu'un titre, un lieu de conférence et une date de conférence mais aucune information relative à une publication.

² Remarque à propos du format bibliographique employé (APA) : le lieu et la date de publication, s'ils sont encodés dans la référence, apparaissent dans la notice détaillée ; l'APA ne recommande pas que ces informations apparaissent dans la citation d'une Contribution publiée dans des actes.

Exemple de référence

Bikar V., H. Capron, M. Cincera (2004). "Implementing an integrated evaluation scheme of the institutional set-up through the generation of new S&T indicators", XLème Colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française: "Convergence et disparités régionales au sein de l'espace européen : les politiques régionales à l'épreuve des faits", Université Libre de Bruxelles, 1-3 September, Brussels, BELGIUM.

3.4. Poster de conférence

Définition

Type de document particulier aux sciences biomédicales, consistant en une affiche destinée à être disposée sur un panneau lors d'un colloque pendant un créneau horaire donné.

Exemple de référence

BERGMANN, P. The interaction of cationized serum albumin with adenylate cyclase in canine renal membranes (XX Europ. Symp. on Calcified Tissues, Sirmione, 1987, poster presentation).

3.5. Abstract de conférence

Définition

Type de document particulièrement utilisé dans les sciences biomédicales.

Conseils :

- Utilisez ce type de document si l'abstract de conférence est publié dans un ouvrage ou des actes de colloques.
- Si l'abstract de conférence est publié dans une revue, choisissez un article publié dans une revue avec comité de lecture.

4. Travail de recherche

Mon travail est un **mémoire** → [mémoire](#)

Mon travail est une **thèse** → [thèse de doctorat](#)

Mon travail est un **travail de séminaire ou un working paper** (c'est-à-dire un document provisoire portant sur un sujet de recherche, que vous mettez à la disposition d'autres chercheurs afin de faire connaître ses résultats préliminaires et de recueillir des commentaires) → [Travail de séminaire de recherche / working paper](#).

Mon travail est un **rapport** exposant les résultats de vos activités ou de vos recherches, destiné à un organisme subventionnaire ou à l'université → [Rapport de recherche](#) (ou [partie de rapport de recherche](#)).

4.1. Mémoire (non publié)

Définition

Travail de fin de deuxième cycle.

Conseil :

- Si votre mémoire a été publié, nous vous conseillons de décrire la version publiée parmi les monographies publiées à titre de seul auteur.

4.2. Thèse

Les informations sur l'encodage des Thèses sont disponibles dans le document « *Guide pour les doctorants* », téléchargeable sur le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ou sur demande à l'adresse di-fusion@ulb.ac.be

4.3. Rapport de recherche

Définition

Document exposant les résultats des activités ou des recherches, destiné à un organisme subventionnaire ou à l'université.

Les rapports publiés sous l'égide de grands organismes (la Commission Européenne par exemple) peuvent être considérés comme des monographies (ouvrages publiés à titre de seul auteur ou en collaboration).

Exemple de référence

Cincera M. (2004). "Impact of Market Entry and Exit on EU Productivity and Growth Performance", research report commissioned by the Directorate General Economic and Financial Affairs of the European Commission under the reference ECFIN/191-2003/SI, 120 p.

4.4. Partie d'un rapport de recherche

Exemple de référence

Cincera M. (2001). "Les politiques européennes spécifiques: Recherche et Technologie", in l'adaptation des structures de décisions économiques aux conséquences de l'élargissement de l'Union européenne, GEPE-SEP, report for the Belgian Ministry of Economic Affairs, September 2001.

4.5. Travail de séminaire de recherche / working paper

Définition

Document provisoire portant sur un sujet de recherche, que vous mettez à la disposition d'autres chercheurs afin de faire connaître ses résultats préliminaires et de recueillir des commentaires pouvant faire évoluer votre recherche, avant de publier celle-ci dans une revue scientifique reconnue (définition www.granddictionnaire.com).

Conseils :

- Placez également dans cette rubrique les articles que vous n'avez pas l'intention de publier dans un livre ou une revue (par exemple les articles déposés dans des archives ouvertes, dans des sites web, etc...). Dans ce cas, indiquez l'URL vers le texte complet en note.
- En économie, ce type de document est susceptible d'être publié sous la forme d'un working paper, dans des revues d'un type particulier, appelées working papers series.

Exemple de référence

Plaign C. (2009). "Exploratory study on the presence of cultural and institutional growth spillovers", Working Paper DULBEA, Research series, N° 09-03.RS, January.

5. Activités de vulgarisation

Le document que vous désirez encoder dans DI-fusion est :

- un article paru dans une revue non scientifique → [article de presse ou de vulgarisation](#)
- une interview
 - o Si elle a été publiée dans la presse écrite, c'est un [article de presse ou de vulgarisation](#)
 - o Si elle a été diffusée à la télévision ou à la radio, c'est une [émission](#)
- Un Podcast → [émission](#).

5.1. Article de presse ou de vulgarisation

Définition

Article publié dans des ouvrages et revues non scientifiques (presse, dictionnaires destinés au grand public,...).

Conseil : Placer ici les interviews publiées dans la presse écrite.

Exemple de référence

VANHERWEGHEM JL. Le libre examen à la crème pâtissière. Esprit Libre (ULB-UAE) 32 : 3, 2005

5.2. Emission

Définition

Si vous avez participé à une émission ou à un Podcast, vous pouvez encoder sa description sous ce type de document.

Exemple de référence

NEVE, Jean. Participation à l'émission « Controverse », RTL-TVI, Bruxelles (13 juin 1993). Emission sur l'amincissement. P. VREBOS.

6. Support de l'enseignement

Si votre document est utilisé dans le cadre de l'enseignement, vous pouvez choisir les types suivants :

- [un syllabus](#)
- [un support de cours](#)

Attention : Il ne s'agit pas d'une description des cours en tant qu'activité d'enseignement

6.1. Syllabus

Définition

Un syllabus correspond aux notes de cours publiées.

Exemple de référence [= cours disponible sous la forme d'un document]

VANHERWEGHEM JL. Néphrologie. 4ème édition - Presses Universitaires de Bruxelles, 2003 (112 pages).

6.2. Cours

Définition

Un cours correspond aux notes de cours non-publiées.

Exemple de référence [= cours disponible sous la forme d'un document]

HOTTOIS, G. Notes pour le cours de bioéthique. 2002

7. Autres

Si votre document n'est ni un livre, ni un article ou un chapitre, ni une conférence, ni un travail de recherche, plusieurs autres possibilités vous sont proposées dans DI-fusion :

- [un brevet](#)
- une autre forme de production scientifique : choisir alors Autres comme type de publication dans DI-fusion. Les documents suivants peuvent aller dans [Autres](#) :
 - Son
 - Image
 - Vidéo
 - Base de données
 - Logiciel
 - Site web
 - Divers

7.1. Brevet

Définition

Titre délivré par l'État et donnant à l'inventeur d'un produit ou d'un procédé susceptible d'applications industrielles, ou à son cessionnaire, le droit exclusif d'exploitation d'une invention durant un certain temps selon les conditions fixées par la loi (www.granddictionnaire.com).

Exemple de référence

F. Reniers, " Procédé pour former un plasma et procédé pour la décontamination de substances toxiques" demande de brevet (dépôt français n° 04.00981 du 29 janvier 2004. Dépôt PCT international n° EP2005 050329, du 26 janvier 2005.

7.2. Autres

Les documents suivants peuvent aller dans *Autres* :

- Son : tout document de type sonore (Musique, ...)
- Image : tout document de type image (Photos, dessins, ...)
- Vidéo : tout document de type image (Films, etc ...)
- Base de données
- Logiciel
- Site web
- Divers